

NATIONS
UNIES



Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes

Distr.
GENERALE

CEDAW/C/1995/3/Add.4
7 octobre 1994
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Comité pour l'élimination de la discrimination
à l'égard des femmes
Quatorzième session
16 janvier - 3 février 1995
Point 7 de l'ordre du jour provisoire*

MOYENS D'APPLIQUER L'ARTICLE 21 DE LA CONVENTION SUR L'ELIMINATION DE TOUTES LES FORMES DE DISCRIMINATION A L'EGARD DES FEMMES

Rapports présentés par les institutions spécialisées de l'Organisation des Nations Unies concernant l'application de la Convention dans les domaines relevant de leur compétence

NOTE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Additif

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Note liminaire

1. Au nom du Comité, le Secrétariat a, le 13 juin 1994, invité l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) à présenter au Comité, au plus tard le 1er septembre 1994, un rapport portant sur les informations fournies par les Etats à la FAO au sujet de l'application de l'article 14 et des articles connexes de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes qui seraient susceptibles de compléter celles figurant dans les rapports des Etats parties soumis à l'examen de la quatorzième session du Comité. Il s'agit des plus récents rapports de l'Argentine, de la Bolivie, du Chili, de la Fédération de Russie, de la Finlande, de Maurice, de la Norvège, de l'Ouganda, du Pérou, de Saint-Vincent-et-Grenadines et de la Tunisie.
2. Le Comité souhaitait également obtenir des informations sur les activités, les programmes et les décisions de principe de la FAO qui ont pour but de favoriser l'application de l'article 14 et des articles connexes de la Convention.
3. Le rapport ci-joint est présenté en réponse au désir exprimé par le Comité.

* CEDAW/C/1995/1. Anglais seulement.

/...

Annexe

RAPPORT PRESENTE PAR L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE AU COMITE POUR L'ELIMINATION DE LA DISCRIMINATION A L'EGARD DES FEMMES A L'OCCASION DE LA QUATORZIEME SESSION DU COMITE*

[Original : Anglais]

ACTIVITES, PROGRAMMES ET POLITIQUES DE LA FAO VISANT A PROMOUVOIR L'APPLICATION DE LA CONVENTION SUR L'ELIMINATION DE TOUTES LES FORMES DE DISCRIMINATION A L'EGARD DES FEMMES

La FAO continue à contribuer à l'application de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes par l'intermédiaire de son propre Plan d'action pour l'intégration des femmes au processus de développement. Ce Plan, qui a été adopté en 1989, sert de cadre pour traiter des problèmes des femmes rurales lors de la mise en oeuvre des dispositions de la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural et des Stratégies prospectives d'action de Nairobi pour la promotion de la femme jusqu'en l'an 2000 les concernant. Il est articulé autour de deux grands thèmes : à court terme, une prise de conscience du rôle des femmes, qu'il convient de dûment établir et de faire connaître, et une réorientation des politiques suivies pour leur permettre de bénéficier des ressources productives. A plus long terme, l'octroi aux femmes rurales d'une plus large part au pouvoir politique et au processus législatif de façon à améliorer à titre permanent leur accès aux ressources productives et leur contrôle sur ces dernières. Parmi les nombreuses activités entreprises par la FAO, la priorité est donnée à celles indiquées ci-après.

I. PRISE DE CONSCIENCE ACCRUE DU ROLE DES FEMMES

A. Formation aux problèmes socio-économiques et à l'analyse des problèmes spécifiques à chaque sexe

Depuis plus d'une décennie, il est admis que pour que les femmes tirent profit des efforts de développement et y participent, il faut sensibiliser spécialistes du développement et décideurs aux problèmes spécifiquement féminins, et développer, au niveau des pays comme à l'intérieur du système des Nations Unies, les capacités et structures nécessaires pour élaborer des projets, des programmes et des politiques tenant compte de la différence entre les sexes. C'est dans cet esprit que la FAO a donné la priorité au travail de formation à l'analyse des rôles respectifs de l'homme et de la femme dans la mise en oeuvre de son Plan d'action.

Au cours des deux dernières années, la FAO a dispensé cette formation avec le concours des dispositifs nationaux d'intégration des femmes au développement et de groupes de contrepartie dans des pays membres. Ce travail n'a toutefois pas eu tout l'effet escompté, et l'on néglige encore bien

* Le présent rapport a été reproduit sous la forme sous laquelle il a été reçu.

souvent de prendre en considération les différences entre les sexes dans les efforts de développement. Ce piètre résultat a mis en évidence la nécessité de reconsidérer la valeur de ce type de formation et des outils fournis par les institutions internationales. En 1992, la FAO a entrepris cet examen et a mis au point, en collaboration avec les formateurs et cadres spécialisés du PNUD et de la Banque mondiale, un programme de formation socio-économique et d'analyse des rôles respectifs de l'homme et de la femme étalé sur quatre ans.

Pour asseoir et développer ce programme, on a élaboré, sous la supervision et la direction de la FAO, une "Perspective théorique commune" qui intègre l'analyse socio-économique et l'analyse des rôles respectifs des sexes au niveau des structures et au niveau des ménages, dits niveaux macro et micro, aux efforts de préservation de l'environnement, d'atténuation de la pauvreté, d'équité et de démarginalisation des femmes. Cette analyse, qui vise à fournir des éléments essentiels à la formulation des programmes et des politiques, est davantage fondée sur la participation des intéressés et sur des procédures de négociation et de résolution des conflits que sur les méthodes plus classiques de formulation au sommet pour transmission à la base de projets et programmes reposant sur une expertise technique.

En 1993, la FAO a entrepris d'élaborer un manuel d'action qui permette de concrétiser sur le terrain les concepts et méthodes décrits dans la Perspective théorique. Ce manuel comporte des suppléments techniques par secteurs qui, pour en garantir l'utilité, seront mis au point par les services techniques des organismes appropriés des Nations Unies, de concert avec des spécialistes de questions socio-économiques et des problèmes féminins. Des projets de suppléments ont été établis ou sont en cours de préparation pour la production laitière, l'industrie de la conservation du poisson, la mécanisation agricole, l'aquaculture, les pêches intérieures et le développement des systèmes de culture.

Cette documentation sera complétée, dans le cadre du programme d'analyse précité, par des dossiers de formation et de formation d'instructeurs comprenant divers outils interactifs textuels et non textuels (tels que simulations, mises en situation, discussions en groupes restreints, présentations de participants, études de cas, enregistrements vidéo, visites sur le terrain, programmes informatiques et bases de données) ainsi qu'une méthode de formation souple faisant appel à la participation des intéressés.

B. Amélioration des statistiques

La FAO continue à fournir aux gouvernements membres les éléments essentiels à la collecte des données quantitatives nécessaires à l'élaboration de politiques tenant compte des problèmes spécifiques de chacun des sexes. Concrètement, comme suite à la Consultation interinstitutions sur les femmes et les statistiques organisée par la FAO en 1991, celle-ci apporte son concours aux efforts faits pour mesurer avec précision les contributions des femmes rurales à la production agricole, à la préservation de l'environnement, à l'atténuation de la pauvreté, à la sécurité alimentaire et à la nutrition.

A la suite de cette consultation, la FAO a procédé à un examen approfondi du programme établi en vue du recensement mondial de l'agriculture de 1990 en préparation de celui de l'an 2000. Cet examen a donné à penser qu'il convenait d'apporter à ce programme des changements qui permettraient d'améliorer la collecte et la ventilation par sexe de données sur les ressources humaines.

Parmi les efforts faits par la FAO pour mettre en oeuvre ces améliorations avant le recensement de l'an 2000, il convient de citer :

La mise en oeuvre d'un projet visant à améliorer la collecte et la diffusion de données sur l'agriculture et le développement rural, ventilées par sexe, par le biais de recensements et enquêtes agricoles. Dans le cadre de ce projet, des monographies portant sur les moyens d'améliorer la collecte de données ventilées par sexe, ont été préparées pour divers pays du Proche-Orient. Ces rapports ont été examinés à un atelier tenu au Caire du 26 au 28 juillet 1994. Les conclusions de cet atelier serviront à établir des directives à l'intention des promoteurs d'initiatives analogues dans d'autres pays du Proche-Orient et d'activités similaires dans d'autres régions du globe;

En Afrique, un programme de compilation de bases de données statistiques sur le travail féminin et les conditions de travail des femmes dans le secteur agricole;

Dans quatre pays distincts d'Afrique, en collaboration avec leurs services nationaux de statistiques, un examen des questionnaires actuellement utilisés pour les enquêtes agricoles afin d'affiner davantage les renseignements recueillis et de préciser leur pertinence pour chacun des sexes.

La FAO a en outre entrepris de modifier entièrement son Système micro-informatique pour la formation et l'aide à la planification agricole et démographique (CAPPA). Le nouveau système, désigné par le sigle K2, sera capable de traiter davantage de données ventilées par sexe sur les ressources humaines, notamment dans des modules ayant trait à la main d'oeuvre, à la distribution des revenus, à la nutrition et à la population. Le système K2, qui aidera les analystes à évaluer l'impact d'une vaste gamme de politiques agricoles sur ces variables-clés, devrait être entièrement opérationnel à la fin de 1994.

II. AVIS EN MATIERE DE POLITIQUES

Le Service de la promotion des femmes dans la production agricole et le développement rural (ESWH) tend à considérer la fourniture d'avis sur la mise en oeuvre de politiques tenant compte de la spécificité des sexes dans une perspective assez large, qui englobe la formation aux mécanismes d'intégration des femmes au développement et la fourniture d'avis de politique générale de caractère plus traditionnel aux gouvernements membres.

A. Politiques macro-économiques

Il importe d'améliorer la compréhension que l'on a de l'impact des politiques macro-économiques sur les femmes rurales. La multiplicité des recherches portant sur les effets négatifs des programmes de stabilisation et d'ajustement structurel sur les femmes contraste avec le nombre beaucoup plus réduit de celles ayant trait aux retombées de certaines des décisions prises en matière de politique de développement agricole et rural dans le cadre de ces programmes, telles celles concernant les prix agricoles, la commercialisation et la transformation des produits, le crédit, les dispositions fiscales et monétaires affectant la population rurale, la sécurité alimentaire ou l'évaluation de l'impact des politiques sur les exploitations et les ménages. L'absence de recherches dans ces domaines traduit :

- i) l'incapacité des décideurs, analystes et conseillers à voir la portée de ces décisions pour les populations défavorisées;
- ii) le manque de spécialistes en politique macro-économique sensibles aux questions sociales et aux problèmes spécifiquement féminins; et
- iii) la nette insuffisance des données et indicateurs pertinents.

Pour remédier à cette situation, la FAO s'est attachée à faire intégrer les questions touchant à la spécificité des sexes aux modules de formation pour cadres moyens de planification. Les deux modules en préparation sont intitulés : "Effets sociaux des politiques agricoles" et "Sécurité alimentaire". En 1994, la FAO continuera à incorporer les questions socio-économiques et celles ayant trait aux rôles respectifs de l'homme et de la femme aux cours et modules de formation touchant à la politique macro-économique dans des domaines tels que les prix agricoles, la commercialisation et la transformation des produits, le commerce et les taux de change.

B. Consolidation des dispositifs d'intégration des femmes au développement

En fournissant des avis sur la démarche à adopter, la FAO a aussi cherché à consolider les dispositifs nationaux d'intégration des femmes au développement mis en place dans les organismes publics et dans les ONG s'occupant des femmes rurales, afin notamment de les rendre plus aptes à participer avec une efficacité et une ardeur accrues aux processus de définition des orientations.

Au cours de l'exercice biennal, les demandes de conseils ainsi reçues par la FAO ont en majorité porté sur la création ou la consolidation de dispositifs nationaux d'intégration des femmes au développement. Ces dispositifs sont des services publics distincts ou dépendants des ministères compétents, ou encore établis au sein d'ONG, qui sont intéressés à défendre les intérêts des femmes et à résoudre leurs préoccupations. En consolidant ces services, on renforce la voix des femmes rurales et urbaines qui constituent leur clientèle.

En 1993, les activités entreprises par la FAO pour consolider les dispositifs d'intégration des femmes au développement ont inclus :

En Egypte, la mise au point d'un descriptif de projet intitulé "Rendre opérationnels les services de politique et de coordination des femmes rurales dans l'agriculture";

Au Congo, la formulation d'un projet PCT pour soutenir l'action du Ministère pour l'intégration des femmes dans le développement. En collaboration avec le PAM, on a formulé un projet similaire pour aider le Ministère à mettre sur pied des activités de terrain en matière de formation à la vulgarisation, d'industries alimentaires, d'entretien des routes et d'environnement;

En Algérie, la mise au point d'une composante "intégration des femmes dans le développement" pour le Programme de travail de la Chambre nationale d'agriculture;

En République centrafricaine, le renforcement sur le plan institutionnel et technique de la nouvelle antenne "intégration des femmes dans le développement" du Ministère de l'agriculture grâce à l'élaboration d'une stratégie qui lui permette de mieux atteindre ses buts;

L'envoi dans des pays africains de 12 missions visant à renforcer les services d'intégration des femmes au développement des ministères de l'agriculture ou des ministères des affaires féminines. L'expérience ainsi acquise a été mise à profit pour préparer une publication sur les "Politiques et stratégies de développement susceptibles de bénéficier aux femmes rurales" qui pourrait servir de guide à l'élaboration de politiques et stratégies à cet effet;

La participation de la FAO à l'élaboration de programmes régionaux d'action pour l'intégration des questions touchant aux rôles masculin et féminin dans la politique agricole et de développement rural d'Asie, du Pacifique et du Proche-Orient.

C. Conseils de politique générale

Outre l'action qu'elle exerce en consolidant des dispositifs d'intégration, comme indiqué ci-dessus, la FAO mène des activités visant à influencer sur l'élaboration des politiques des pays. On citera à ce propos :

En Indonésie, un projet national d'incorporation des facteurs tenant à la différence entre les sexes dans tous les plans et programmes d'action du Ministère de l'agriculture a été entrepris avec l'appui technique du Service de la promotion des femmes dans la production agricole et le développement rural;

En Chine, une étude débouchant sur l'élaboration de directives sur les rôles respectifs des deux sexes dans une économie rurale en voie de mutation a été financée par la FAO;

Aux Philippines, la FAO a prêté son concours à la Division de la planification du Ministère de l'agriculture pour la mise au point d'un projet visant à intégrer les problèmes des femmes rurales au processus de planification agricole;

La FAO, le PNUD, la Banque mondiale, le PNUE et le PAM ont collaboré avec le Ministère égyptien de l'agriculture et de la mise en valeur des terres à la préparation de la stratégie agricole de l'Egypte pour les années 1990, stratégie où l'on a souligné le rôle des femmes;

La FAO a aussi contribué aux travaux entrepris par une mission en Jordanie pour intégrer les questions touchant à la spécificité des sexes dans le programme établi pour le secteur agricole ainsi que pour renforcer les services jordaniens de coordination de l'intégration des femmes dans le développement;

La FAO a également formulé des stratégies nationales et des programmes généraux d'action en matière de sécurité alimentaire en accordant une attention particulière aux problèmes confrontant les femmes;

Dans le cadre de l'appui qu'elle prête à plusieurs pays du Proche-Orient entreprenant des programmes d'ajustements structurels, la FAO accorde une attention spéciale à l'établissement d'une relation saine et équilibrée entre croissance économique et bien-être des ruraux, hommes et femmes.

III. ACCROISSEMENT DU ROLE DES FEMMES ET AMELIORATION DE LEURS RESSOURCES

Dans les pays en développement, le fait que les femmes rurales n'aient pas accès aux ressources productives continue à être un des principaux obstacles à une productivité accrue, à une meilleure sécurité alimentaire et à la protection de l'environnement agricole, forestier et halieutique. Il est aussi une des causes principales de la pauvreté des milieux ruraux. Seuls des efforts concertés pour améliorer l'accès des femmes à la terre, à l'eau, à la technologie et aux intrants, au crédit, aux marchés, aux services de vulgarisation, à la formation et à l'éducation aux problèmes de population permettront d'opérer une percée et de faire de réels progrès sur la voie du développement durable.

Les activités d'élaboration des projets et de suivi entreprises au cours du dernier exercice biennal, avec l'appui du Programme ordinaire, pour rehausser le rôle des femmes et améliorer leur accès aux ressources productives varient sensiblement au sein de l'Organisation. On tire souvent des études pilotes et des activités lancées des leçons qui sont ensuite mises à profit dans les phases de suivi ou à l'occasion de projets similaires dans d'autres domaines. L'expérience acquise à ces occasions sert aussi à développer les activités de prestation de conseils sur les questions d'orientation. Bien qu'il ne manque pas d'exemples des efforts faits par la FAO, on se bornera à évoquer quelques-unes des activités les plus novatrices dans les pages qui suivent en s'attachant à trois domaines clés : les groupes féminins, les ressources financières, la formation technique et les services de vulgarisation.

A. Renforcement des groupes féminins et des ONG

En sus de ses efforts pour renforcer les dispositifs d'intégration et pour élargir l'accès des femmes rurales aux ressources, la FAO aide les rurales à créer les moyens de se mobiliser et de s'organiser sur le plan politique pour lutter contre la discrimination, non pas à titre individuel mais en tant que groupes dotés d'un plus grand pouvoir. Cette assistance consiste à leur enseigner des principes de stratégie, à leur fournir des moyens de formation, à aider à la création d'organisations féminines capables de s'attaquer à des questions politiques et à accroître l'accès des femmes aux ressources économiques et leur contrôle sur ces dernières.

Le Réseau latino-américain et caribéen d'institutions et d'organismes d'appui aux femmes rurales créé sous les auspices de la FAO est un des principaux efforts de caractère novateur déployés pour réaliser ces objectifs. Ses membres sont essentiellement des femmes de profession libérale, des cadres, des techniciennes d'institutions nationales ou d'ONG s'intéressant à la place des femmes dans le développement rural et des dirigeantes d'organisations d'agricultrices. Le Réseau a pour triple but :

- i) d'encourager les échanges d'informations, aux niveaux national et international, entre institutions publiques, ONG et organisations d'agriculteurs oeuvrant en faveur des femmes rurales;
- ii) de représenter les intérêts des femmes rurales dans les politiques de développement social et économique, aux niveaux national et régional (au sein d'organismes tels que le Parlement andin et CARICOM); et
- iii) de dégager, valider et diffuser des solutions de rechange organisationnelles et productives de nature à garantir une utilisation durable des ressources naturelles dans les activités de production agricole auxquelles sont associées des femmes.

Dans le courant de 1993, la FAO a établi, à l'intention des gouvernements norvégien et néerlandais, des propositions de projets visant à apporter un concours aux sous-régions andine, centraméricaine et caribéenne, pour renforcer les activités de réseau, notamment à l'échelon des provinces et des organisations d'agriculteurs. La FAO a également passé avec la Commission pour les femmes dans le développement rural (CODEMUR) du Honduras, une lettre d'accord visant :

- i) à renforcer les activités de réseau au niveau municipal;
- ii) consolider la participation des fédérations d'agriculteurs; et
- iii) publier les résultats de cette expérience afin d'en faire profiter de son enseignement d'autres pays hispanophones.

En outre, en octobre 1993, la FAO a tenu à Sainte-Lucie, en collaboration avec les coordinateurs sous-régionaux du Réseau, un atelier de trois jours groupant des coordonnateurs nationaux et destiné à la sous-région caribéenne anglophone, à l'effet de formuler un plan d'activité pour 1994-1995.

Un autre exemple de ces efforts se situe dans le Proche-Orient. La FAO a mis au point, en coordination avec les gouvernements membres, les donateurs et les ONG, un Plan directeur et Programme régional d'action pour les femmes agricultrices du Proche-Orient (RPAWANE). Ce programme reposera sur une approche participative interactive où hommes et femmes, idées, institutions et ressources se compléteront et s'appuieront mutuellement. Cette initiative devrait encourager une large coopération régionale et éviter une dispersion des efforts.

B. Ressources financières

Les petits producteurs des pays en développement ont grandement besoin de disposer de crédits institutionnels pour entreprendre des activités dans des secteurs plus profitables de l'économie et ainsi, à terme, améliorer leur niveau de vie. Ces crédits sont en général destinés à financer l'acquisition d'intrants et, surtout pour les femmes, à des investissements dans des installations et services de transformation et de commercialisation des produits. Les expériences faites par la FAO ont montré qu'il fallait conjuguer un certain nombre d'actions pour permettre aux femmes de bénéficier davantage des facilités de crédit.

1) Rationalisation des procédures de prêt

Les fonds autorenouvelables et programmes de crédit ne sont pas réputés, on le sait, avoir des taux élevés de recouvrement, et ce pour partie du fait de l'absence d'arrangements clairs et nets en matière de gestion et de remboursement des prêts. En 1991 et en 1992, la FAO a élaboré et introduit une série de directives de gestion qui définissent clairement la procédure à suivre pour établir et gérer un fonds autorenouvelable. Parmi les sujets traités figurent les taux d'intérêt et frais connexes, les délais de remboursement et les procédures de contrôle des arriérés et de rééchelonnement des paiements qui permettent de sauvegarder le pouvoir d'achat du fonds. Ces directives ont été introduites dans les plans de crédit pour pêcheries à travers toute l'Afrique. Elles ont eu d'excellents effets sur les taux de recouvrement des prêts, qui dans nombre de programmes s'établissent maintenant à plus de 90 %.

La FAO a en outre participé à une Consultation internationale sur "Les moyens d'accroître l'accès des femmes rurales au crédit" et à la mise à l'essai sur le terrain de matériaux pour la formation comptable de femmes semi-alphabètes, qui ont été mis au point par le fonctionnaire de la FAO chargé de l'intégration des femmes au Ghana.

2) Création de fonds autorenewelables

Le FNUAP finance en Chine un programme destiné aux femmes appartenant à des minorités et vivant dans les comtés ruraux isolés et pauvres de huit provinces. Ce programme, qui est géré par la FAO, s'attaque aux racines des problèmes de population, qui tiennent notamment à la pauvreté et au bas statut social des femmes, en tentant d'améliorer la condition des rurales par des activités génératrices de revenus. L'élément essentiel du projet a été la création d'un fonds autorenewelable pour la création de petites entreprises. Les prêts de ce fonds s'accompagnent d'un ensemble de mesures à l'intention des femmes qui incluent l'alphabetisation, la formation à des techniques agricoles ou autres, la planification familiale, les soins d'hygiène et de santé et la gestion de petites entreprises. A la fin de 1993, près de 10 000 femmes participaient à des groupes et à des entreprises.

3) Réduction des coûts des transactions

Le logiciel MicroBanker mis au point par la FAO a prouvé son efficacité lorsqu'il s'agit de réduire le coût des transactions. Il est maintenant utilisé dans plus de 250 banques et agences dans cinq pays d'Asie, chiffre qui devrait passer à 330 à la fin de 1993. Il ressort d'une étude faite aux Philippines que les femmes constituent 70 % de la clientèle servie par les banques équipées du Système.

4) Fonds autorenewelables en nature et épargne de groupes

Depuis 1985, la Norvège et le Programme du Golfe persique ont financé au Sierra Leone un projet de développement agricole intégré visant à améliorer la sécurité alimentaire des ménages et à accroître les revenus pécuniaires des agricultrices. Le projet s'attache à créer des groupes capables de gérer de nouveaux plans de production et de commercialisation sans concours extérieurs. A la mi-1993, 3 000 agricultrices environ étaient organisées au sein de 174 groupes dans 70 villages de la partie septentrionale du Sierra Leone. Nombre de groupes avaient établi des plans d'épargne et de crédit reposant sur des contributions mensuelles des membres afin de constituer des fonds de placement. Les membres eux-mêmes décident des placements et de l'octroi des crédits.

5) Augmentation des revenus et de l'épargne grâce aux banques de céréales

La FAO met en oeuvre, avec le concours du PNUD, de l'UNIFEM et du PAM, un projet de banque céréalière destiné aux femmes rurales du Soudan. Les structures traditionnelles de stockage du grain ont été améliorées et onze banques céréalières créées dans les zones du projet. Au lieu de vendre leurs céréales à des négociants dans des centres plus importants de commercialisation, les femmes vendent directement aux banques, ce qui présente un double avantage : en conservant les céréales sur place, on accroît la sécurité alimentaire des villageois et en réduisant les coûts de transport, on permet aux femmes d'obtenir un prix de vente plus élevé pour les céréales et un prix d'achat moindre pour les semences, ce qui réduit leurs besoins en crédit.

C. Cours de vulgarisation et formation technique

Il n'existe que rarement des cours de vulgarisation et de formation technique à l'intention des agricultrices, même lorsqu'elles constituent la majorité des producteurs. En 1988-1989, 5 % à peine des ressources consacrées à la vulgarisation agricole à travers le monde étaient allouées aux agricultrices. Qui plus est, 15,6 % seulement des effectifs des services de vulgarisation étaient des femmes tandis que plusieurs pays déclaraient ne compter aucune femme dans cette catégorie d'agents).

La FAO a usé dans ses projets opérationnels d'approches novatrices pour surmonter les obstacles qui empêchent les femmes de recevoir l'appui voulu. On rappellera à ce propos les cas suivants :

Au Sierra Leone, l'accent est mis sur la formation en cours d'emploi des agents de vulgarisation sur le terrain, en utilisant autant que possible des techniques participatives;

Dans la zone semi-aride du Kenya, on encourage les organisations volontaires et on les mobilise pour permettre aux agricultrices de recevoir une assistance technique;

En Tanzanie, un projet d'agriculture irriguée destiné aux femmes emploie des spécialistes du programme central d'irrigation pour résoudre les problèmes techniques auxquels se heurtent les agricultrices;

Au Zimbabwe, la création de groupes féminins d'épargne permet aux femmes d'attirer l'attention des agents de vulgarisation et d'obtenir leur concours;

Au Malawi, on a mis au point et utilisé pour la planification et l'exécution des programmes de vulgarisation des directives opérationnelles tenant compte de la spécificité et du rôle de chacun des sexes;

Au Népal, les agents chargés de la promotion des femmes sur le terrain font fonction d'organiseurs et assurent la liaison entre les services de vulgarisation et le personnel opérationnel technique du Ministère de l'agriculture;

Au Honduras, un programme étalé sur dix ans, qui vise à former les paysannes pour qu'elles puissent servir d'agents de liaison des services de vulgarisation, contribue à améliorer la sécurité alimentaire des ruraux en encourageant les cultures ménagères organiques.

A ces activités d'assistance directe viendra s'ajouter le module de formation en cours d'élaboration que la FAO se propose d'introduire dans les programmes ordinaires d'éducation sur le rôle des hommes et des femmes dans la vulgarisation agricole établis à l'intention des agents des services compétents. Cette initiative devrait permettre à ces agents de comprendre et d'analyser le rôle joué par les femmes dans l'agriculture, les obstacles qui s'opposent à ce qu'elles aient davantage accès aux services de vulgarisation

ainsi que les moyens de surmonter ces contraintes. Le module sera adapté et mis à l'essai sur le terrain dans chaque région avant d'être finalement distribué aux instituts de vulgarisation dans le monde entier. Citons encore comme autres activités :

La préparation d'un document intitulé Réorientation de l'économie familiale au service des ménages ruraux dans les pays en développement en 1992. Il constitue un cadre de référence qui permet d'introduire les questions touchant aux techniques ménagères, à la production agricole et au développement rural des communautés rurales dans les programmes éducatifs;

Le document Les ménages ruraux et l'affectation des ressources en vue du développement : la perspective de l'écosystème a été publié en 1993. Ce manuel de formation, destiné à l'enseignement de l'agriculture, de l'économie domestique et autres programmes de développement rural au niveau post-secondaire, défend une approche de la famille intégrant une perspective écologique;

Le document Gestion des activités rurales génératrices de revenus, a également été rédigé en se fondant sur les expériences faites en Afrique. Cette publication pourrait servir de guide pour l'élaboration de politiques et de stratégies bénéficiant aux femmes rurales;

Des ateliers ont été également consacrés à des débats sur les stratégies susceptibles d'améliorer la vulgarisation des notions d'économie domestique et de renforcer les liens existant entre les services d'économie domestique et de vulgarisation agricole et les ONG qui travaillent avec les femmes rurales. Les représentants de neuf pays asiatiques ont assisté à un atelier tenu en Thaïlande et des représentants d'Afrique orientale et australe ont assisté à un autre atelier en Tanzanie.

IV. ENVIRONNEMENT, GESTION DES RESSOURCES NATURELLES ET DEVELOPPEMENT DURABLE

A. Etablissement de liens entre les problèmes spécifiquement féminins et le développement durable

Si nombre de ses activités tendent à accentuer le rôle des femmes dans le développement durable, la FAO n'en consacre pas moins des efforts tout particuliers à un travail de recherche et de sensibilisation portant sur les liens entre les questions diverses que sont les femmes rurales, la pauvreté, la population et l'environnement. Parmi les activités les plus récentes en ce sens figurent :

L'élaboration de directives techniques qui aident les experts en développement à comprendre les connaissances techniques d'origine autochtone qui sont celles des femmes et le rôle de ces dernières dans la préservation de la biodiversité. On prévoit la mise au point d'autres directives techniques qui traiteront des problèmes touchant aux

femmes, à la mécanisation agricole, à l'emploi de techniques appropriées et au développement durable ainsi qu'à l'irrigation et à l'utilisation de l'eau;

Un document d'information intitulé "Gender, Women and Community-Wide Resource Management" a été préparé à l'intention de l'African Forestry Commission;

La FAO prépare également un ouvrage technique intitulé Sustainable Forest Management où les problèmes touchant à la spécificité des sexes sont examinés dans leurs rapports avec la gestion des ressources et le développement rural;

Les études de cas effectuées au cours de l'exercice biennal au sujet des activités qui sont essentiellement génératrices d'emplois et de revenus pour les femmes seront présentées dans les numéros à venir du "Forest Harvesting Bulletin" de la FAO;

La FAO a aussi élaboré et mis en oeuvre un programme de formation portant sur les questions touchant aux différences entre les sexes à l'intention du secteur de la foresterie en Asie;

En Inde, la FAO et le PNUD élaborent un "Programme communautaire pour systèmes durables de culture dans les zones fragiles" qui traite des questions touchant à la spécificité des sexes;

En Amérique latine, deux études effectuées en 1992 ont porté sur des variétés de cultures indigènes qui ont été domestiquées et adaptées par les petits agriculteurs. Elles traitaient l'une et l'autre du rôle des femmes dans la gestion des ressources génétiques et ont été utilisées à titre de contribution dans le domaine de la biodiversité lors de la Journée mondiale de l'alimentation de 1993 ainsi que par l'ONU pour les travaux centrés sur les populations autochtones;

Une Consultation d'experts sur l'intégration des questions d'environnement et de développement durable dans l'enseignement et les programmes de vulgarisation agricoles s'est tenue en décembre 1993. L'un des principaux documents traitait des questions touchant à la différence entre les sexes et au rôle des femmes dans l'environnement et le développement durable dans le cadre de la formation et de la vulgarisation agricoles;

En 1993, le personnel de la FAO a participé à l'atelier sur les aspects humains, socio-économiques et culturels de la conservation des ressources génétiques végétales organisé par le Groupe international des ressources génétiques végétales ainsi qu'à la Consultation internationale sur la participation des femmes à la gestion de l'écosystème tenue à la Banque mondiale;

On a préparé un projet de document qui contiendra à la fois des exposés de fond sur certains sujets et des directives permettant d'intégrer les questions d'environnement aux programmes de formation post-secondaires

en agriculture et en économie domestique. Ce document visera les ménages agricoles et ruraux dotés de ressources limitées et opérant sur la base d'un partage des rôles, des responsabilités et du pouvoir de décision entre l'homme et la femme;

Le personnel de la FAO a également participé à l'Atelier préconférence sur la restructuration des idées en matière d'économie domestique africaine coparrainé par l'Organisation et à celui de l'Association d'économie domestique pour la Conférence africaine intitulé "Femmes, familles et environnement". Le service compétent a présenté un document sur les moyens d'encourager un développement respectueux de l'environnement.

Parallèlement, la FAO a lancé un nouveau programme d'action spécial sur le développement rural des foyers ruraux. Il s'agit d'un programme composite où se retrouvent le contenu et la méthode de ses programmes de développement des systèmes de culture et de ses programmes de formation socio-économique et d'analyse des rôles respectifs de l'homme et de la femme. Ce programme spécial sert de cadre aux actions au profit des foyers agricoles ruraux qui sont centrées sur les rôles et les besoins spécifiques des hommes, des femmes et des jeunes. L'accent y est mis sur l'amélioration continue du bien-être des foyers ruraux que permettent d'obtenir l'augmentation de la productivité et la plus grande viabilité des systèmes de culture résultant de la mise au point et de la diffusion de techniques plus perfectionnées, d'un plus large accès aux marchés, d'orientations mieux adaptées et de meilleurs systèmes d'appui.

B. Femmes rurales, population et environnement

La FAO a organisé une Table ronde informelle d'experts des questions touchant aux femmes rurales, à la population et à l'environnement en Asie du Sud, qui s'est tenue à Bangkok du 22 au 25 février 1994. Le Groupe d'appui aux pays d'Asie de l'Est et du Sud-Est créé dernièrement par le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) à Bangkok a collaboré à la préparation de cette réunion.

Cette Table ronde fait partie intégrante des efforts déployés par la FAO pour encourager l'élaboration d'approches intégrées tenant compte des conditions et besoins des pays et des régions en matière de développement. Elle a pour objectifs :

- i) d'établir les priorités pour les programmes concernant les femmes et la population dans les zones rurales en prenant en considération les buts de développement et les conditions socioculturelles, économiques, structurelles et environnementales des pays d'Asie du Sud-est;
- ii) de définir le cadre théorique et méthodologique qui pourrait servir à l'élaboration de directives pour l'intégration des questions relatives aux femmes, à la population et à l'environnement dans les politiques et programmes touchant au développement rural en Asie du Sud-est; et

- iii) de recommander les actions à mener à l'aide de ces directives pour parvenir à intégrer les activités touchant aux femmes et à la population aux programmes et projets de développement rural.

La FAO se propose de collaborer avec le FNUAP ainsi qu'avec d'autres institutions et donateurs pour mettre à l'essai, élaborer davantage et utiliser les directives dans des programmes et projets nationaux et multinationaux, notamment par le biais des projets CTFD, en Asie du Sud-Est.

La FAO s'est également attachée à élaborer des directives et manuels pratiques d'éducation aux questions de population à l'intention des femmes rurales en tenant compte des conditions socioculturelles, économiques et environnementales de la région. Elle a aidé, sur le plan technique et financier, le Centre philippin pour la population et le développement à mettre au point un manuel intitulé "Femmes rurales et population en Asie du Sud-Est : manuel d'éducation aux questions de population à l'intention des agents de vulgarisation" qui se veut un instrument pratique pour les agents employés dans des programmes et projets de développement rural.

En outre, une Réunion du Groupe d'experts chargé d'étudier la question des femmes et de la population s'est tenue au Botswana en 1992 dans le cadre des préparatifs de la Conférence internationale sur la population et le développement de 1994. La FAO a présenté un document analysant les attitudes des femmes rurales à l'égard des familles nombreuses, leur besoin de telles familles et les rapports entre la taille des familles, la dégradation de l'environnement, la santé et la nutrition. Un financement du FNUAP a permis à la FAO de parrainer un Atelier régional sur les femmes, la population et le développement agricole durable au Zimbabwe en décembre 1991. Le rapport établi à cette occasion contient des résumés des rapports présentés par six pays africains. La FAO prépare également, avec l'appui du FNUAP, des directives sur les femmes, la population et l'environnement à l'intention de l'Asie.

En outre, comme suite au programme Action 21, la FAO prépare des directives sur les femmes, la population et l'environnement à l'intention de divers pays d'Asie. Ces directives sont conçues à la fois comme un moyen de sensibiliser le public et comme un outil pratique destiné à promouvoir une approche globale saine de la définition des orientations, de la programmation et des investissements. Elles visent

- i) à surmonter les contraintes que font peser sur le développement agricole et rural les inégalités entre hommes et femmes, des tendances démographiques défavorables et la dégradation de l'environnement; et
- ii) à fournir aux femmes rurales les conditions économiques et sociales, ainsi que les moyens techniques nécessaires pour décider elles-mêmes de leur comportement procréateur dans le cadre d'un développement respectueux de l'environnement et en tant que partie intégrante de celui-ci. La rédaction de ces directives est assurée par des spécialistes de dix pays

asiatiques en collaboration avec la FAO. La méthode suivie pour leur élaboration sera à nouveau utilisée dans d'autres régions en 1994 et 1995, avec le concours du FNUAP.

C. Nutrition et sécurité alimentaire

Consciente du rôle essentiel des femmes et du poids dont pèsent sur elles les problèmes de nutrition et de sécurité alimentaire, la FAO s'emploie sans relâche à faire valoir la responsabilité qu'elles portent de la nutrition des ménages et la part qu'elles ont dans la génération de revenus et la production de nourriture ainsi qu'à accroître leur accès à toutes les ressources nécessaires.

1) La Déclaration mondiale et le Plan d'action pour la nutrition

Pour nombre de pays, l'élaboration de programmes complets de sécurité alimentaire visant à améliorer celle des foyers constituera une étape essentielle vers la réalisation des objectifs fixés dans la Déclaration et dans le Plan d'action adoptés par la Conférence internationale sur la nutrition en 1992. Dans le cadre de ce Plan, la FAO fournit l'aide requise pour évaluer la situation en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, évaluation qui comporte la collecte et la diffusion de données ventilées par sexe.

La Déclaration et le Plan d'action mettent tout particulièrement l'accent sur l'élimination de toutes les formes de discrimination fondées sur le sexe et sur la nécessité de promouvoir l'égalité des sexes. Le Plan d'action cherche à promouvoir et à assurer une véritable égalité entre les hommes et les femmes par divers moyens, à savoir notamment :

- i) comprendre les rôles divers des femmes dans la communauté;
- ii) assurer aux femmes et aux filles des chances et des possibilités équitables dans le domaine économique et dans celui de l'éducation et de la formation et
- iii) adopter des mesures juridiques et des pratiques sociales qui garantissent aux femmes une participation égale au processus de développement en assurant à la fois leur accès aux ressources productives, aux marchés, au crédit, à la propriété et autres ressources familiales et leur droit d'utiliser ces facilités.

2) Alerte avancée

Au niveau national, les questions touchant à la spécificité des sexes sont examinées dans le cadre des activités du Système d'alerte avancée d'information en matière d'alimentation qui ont trait à la surveillance de l'alimentation et de la nutrition, à l'élaboration de politiques nationales en la matière et à l'incorporation des questions de nutrition dans les politiques et programmes de développement. Dans ce contexte, la FAO fournit une assistance respectueuse du rôle de chacun des sexes pour le compte de la Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies (CEA) ainsi que de

l'Association latino-américaine d'intégration (ALADI). Le Système d'alerte précité intervient dans plusieurs pays pour les aider à formuler des programmes plus complets de sécurité alimentaire au niveau des ménages. L'expérience acquise lors d'activités pilotes dans quatre pays d'Afrique a permis d'en étendre le bénéfice à cinq pays de plus au cours de l'exercice biennal, dont deux en Asie.

3) Emploi de denrées alimentaires sous-utilisées pour assurer la sécurité alimentaire des ménages

La FAO s'attache également à améliorer la sécurité alimentaire des ménages en les amenant à recourir davantage à des denrées alimentaires généralement sous-utilisées dans les communautés locales, où c'est presque invariablement aux femmes qu'il incombe d'identifier, d'utiliser et de préserver les aliments. Ce type de denrées est particulièrement utile dans les régions où les pénuries alimentaires sont chose commune et la malnutrition fort répandue. Les efforts faits pour encourager l'emploi de denrées traditionnelles permettent d'améliorer la nutrition et la situation économique des ménages pauvres. Elles peuvent aider à diminuer les pénuries saisonnières en diversifiant le régime alimentaire de la population et servent à maintenir les valeurs sociales et culturelles et les traditions. Elles contribuent également à préserver l'environnement dans la mesure où les aliments en question sont souvent polyvalents, bien adaptés aux conditions locales, moins sensibles que d'autres à la sécheresse, moins affectés par les parasites et les maladies végétales et où ils permettent une meilleure utilisation de conditions agro-écologiques diverses.

La FAO et le FIDA ont intensifié leurs efforts pour encourager la production et la consommation d'aliments sous-utilisés. Ainsi, en 1992, ces deux institutions ont aidé ensemble le Gouvernement zambien, au niveau provincial et central, à mettre au point un plan d'action visant à encourager l'emploi de denrées traditionnelles sous-utilisées dans la province de Luapula où la population souffrait d'une carence en vitamine A. Les résultats du projet sont suivis au niveau des ménages avec le concours de l'Office central de statistiques et une aide de la FAO, de l'UNICEF et de la Banque mondiale. On espère pouvoir mettre à profit ailleurs l'expérience acquise à l'occasion de cette activité qui repose, au premier chef, sur la participation des femmes.

V. PREPARATION DE LA QUATRIEME CONFERENCE MONDIALE SUR LES FEMMES

La FAO a établi un vaste programme d'activités en préparation de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes afin de s'acquitter du mandat donné à toutes les institutions des Nations Unies :

- i) accélérer la mise en oeuvre des stratégies prospectives d'action; et
- ii) aider les pays membres à préparer la Conférence. Le service responsable de la FAO, à savoir le Service des femmes dans la production agricole et le développement rural, a expressément élaboré le programme de manière à mettre l'accent sur le rôle des

femmes dans l'agriculture et le développement rural dans toutes les activités menées en préparation de la Conférence, ou à l'occasion de celle-ci, aux niveaux national, régional et international.

A. Soutien technique et financier au niveau national

A l'automne 1993, la FAO a lancé le Programme "Soutien de la FAO aux femmes rurales en préparation de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes". Seize pays au total ont participé à ce programme qui avait pour objet de fournir un soutien technique et financier aux divers pays membres en préparation de la Conférence de Beijing : le Pérou, le Honduras, les Caraïbes orientales (Barbade, Grenade, Sainte-Lucie et Saint-Vincent-et-Grenadines, El Salvador, l'Égypte, le Liban, la Tunisie, le Burkina Faso, le Bénin, le Congo, le Zimbabwe, l'Ouganda, la Tanzanie, la Namibie, le Cameroun et les Philippines.

La Phase I du Programme fournit un appui en vue :

- i) de la préparation de rapports sectoriels sur les femmes dans l'agriculture et le développement rural; et
- ii) d'ateliers consultatifs où seront débattues les questions cruciales pour les femmes rurales dont il devrait être fait état dans le rapport.

La FAO a établi des directives sur la préparation des rapports sectoriels qui visent à encourager les ministères de l'agriculture à collaborer à la confection des rapports nationaux en fournissant de solides contributions sur les femmes dans l'agriculture et le développement rural. Les directives de la FAO complètent celles établies par le Secrétariat de l'ONU pour faire que les rapports présentés soient comparables sur le plan tant régional que mondial.

Les objectifs des activités de la Phase I sont :

- i) de veiller à ce que des renseignements et des données statistiques très complets sur les femmes rurales et l'agriculture trouvent place dans les rapports nationaux; et
- ii) de faire en sorte que les services s'occupant de la participation des femmes au développement des Ministères de l'agriculture, les ONG travaillant avec les femmes rurales et les femmes rurales elles-mêmes participent pleinement au processus de préparation.

Les fonds dégagés permettent aux ministères de l'agriculture ou aux organismes chargés des questions féminines dans chaque pays de recruter des spécialistes et experts nationaux pour aider à la préparation d'un rapport sectoriel sur les femmes dans l'agriculture et le développement rural.

La Phase II du Programme vise à renforcer les organismes nationaux chargés de mettre en oeuvre la Plate-forme d'action qui sera adoptée par la Conférence de Beijing. Elle consiste à fournir aux ministères de

l'agriculture un appui qui leur permette d'améliorer leur information sur la contribution des femmes à l'agriculture et, ce faisant, d'influer sur la prise en compte des problèmes spécifiques à chaque sexe dans l'élaboration des politiques, des programmes et des projets.

Au cours de la Phase II du Programme, une équipe d'experts du Ministère de l'agriculture sera formée aux techniques d'évaluation avec la participation des ruraux, tant hommes que femmes. Cette équipe effectuera ensuite des recherches, toujours avec la participation des intéressés, dans trois régions différentes de chaque pays pour combler les lacunes décelées en matière d'information et, qui plus est, pour permettre aux femmes rurales de débattre des questions les concernant et de faire des propositions à leur sujet.

Une documentation audiovisuelle sera établie dans chaque pays pour :

- i) faire connaître les résultats des recherches;
- ii) donner une image exacte de la contribution des femmes rurales à la production agricole et au développement rural; et
- iii) donner une expression aux vues et aux aspirations des femmes rurales.

Les résultats des recherches et la documentation audiovisuelle seront utilisés pour sensibiliser le personnel et les décideurs du Ministère de l'agriculture à ces problèmes. Trois ateliers seront organisés pour diffuser l'information et discuter de l'étendue de la participation des femmes à l'agriculture, des obstacles auxquels elles sont confrontées et des moyens de mieux adapter le secteur agricole aux besoins des rurales. Les résultats de l'ensemble de l'expérience, depuis l'analyse critique à laquelle il aura été procédé durant la préparation du rapport sectoriel jusqu'aux conclusions des recherches et aux débats des ateliers serviront ensuite à élaborer dans chaque pays un plan d'action pour la mise au point de politiques et programmes agricoles nationaux tenant compte de la spécificité des sexes.

B. Appui de la FAO au niveau régional

Afrique. La FAO prépare actuellement un Rapport régional de synthèse pour l'Afrique en se fondant sur les rapports sectoriels fournis par les huit pays africains qui ont participé à la Phase I des activités (Zimbabwe, Namibie, Tanzanie, Congo, Bénin, Burkina Faso, Cameroun et Ouganda). Le Rapport régional de synthèse et les rapports sectoriels nationaux seront tous deux envoyés à la CEA et présentés à la Conférence régionale à Dakar. Les problèmes soulevés à ces réunions seront, après avoir été regroupés, traités dans le plan régional d'action pour la promotion des femmes en Afrique.

La FAO organise en outre, avant la Conférence régionale, une réunion d'une journée dont l'objet est d'examiner les rapports sectoriels nationaux ainsi que le Rapport régional de synthèse. Ses délibérations serviront de base à la préparation de résolutions et d'une stratégie de suivi pour faciliter la mise en oeuvre du plan d'action pour l'Afrique.

Asie et Pacifique. La FAO a présenté une communication sur ses activités dans la région à la Conférence régionale préparatoire de Djakarta, communication qui a été complétée par un panneau d'exposition comprenant des photographies, des cartes, des graphiques et des publications de l'Organisation.

Europe. La FAO a également lancé un projet visant à recueillir des données et des renseignements et à préparer des profils de pays sur le rôle des femmes dans l'agriculture et le développement rural dans un certain nombre de pays de la sous-région Europe centrale et orientale. Ce projet fournira les données ventilées par sexe nécessaires à l'élaboration de programmes et politiques nationales de développement rural. Dix pays au total ont reçu une aide de la FAO dans la région Europe, à savoir la Croatie, la République tchèque, l'Estonie, la Hongrie, la Lituanie, la Pologne, la Slovaquie, la Slovénie, la Lettonie et la Bulgarie.

En outre, la FAO organise une réunion régionale consultative d'une journée pour discuter des conclusions des rapports et élaborer des recommandations sur les mécanismes et principes d'action nécessaires pour répondre aux besoins des femmes rurales dans la région. Ces recommandations seront ensuite présentées à la Conférence régionale à Vienne.

La FAO participe également au Groupe de travail sur la femme et la famille agricole dans le développement rural créé sous les auspices de la Commission européenne de l'agriculture. Ce groupe projette d'adopter à sa septième session, qui se tiendra du 18 au 21 octobre 1994, une résolution sur la position socio-économique des femmes rurales comportant des recommandations à l'adresse de la Conférence de Beijing et de sensibiliser les milieux intéressés à l'importance de la participation des femmes rurales aux activités nationales de préparation de la Conférence.

Amérique latine et Caraïbes. La FAO a prêté son concours à plusieurs autres pays de la région, dont le Mexique, le Costa Rica, le Chili et le Venezuela, pour la préparation de rapports sectoriels sur les femmes dans l'agriculture et le développement rural.

Elle est également en train de préparer un document régional analysant la situation des femmes rurales dans la région au cours de la période 1985-1995. Ce document sera fondé sur les rapports nationaux établis à l'intention de la Conférence de Beijing, et notamment sur les rapports sectoriels sur les femmes dans l'agriculture et le développement rural, ainsi que sur les résultats d'un atelier sous-régional sur les femmes, le développement rural et la décentralisation qui se tiendra à Caracas, Venezuela, du 23 au 25 août 1994. La FAO organise à Mexico une réunion au cours de laquelle le projet de document sera examiné; à l'issue de ces discussions, un rapport révisé sera présenté pour examen à la Conférence régionale de Mar del Plata et incorporé au rapport régional qui sera soumis à Beijing.

La FAO prévoit également de publier une monographie sur les femmes dans l'Amazonie péruvien, qui est le résultat elle aussi des activités de préparation de Beijing menées durant la Phase I. Ce document analyse la

situation et les rôles des femmes dans le contexte socio-économique de l'Amazonie péruvien. Y figure un inventaire des mesures à prendre sur divers fronts pour améliorer la condition des femmes dans la région.

Proche-Orient. Dans le cadre du Programme régional d'action pour les femmes dans l'agriculture au Proche-Orient, la FAO a aidé 17 pays de plus à préparer des rapports sectoriels sur les femmes dans l'agriculture et le développement rural. Ont participé à cet exercice les pays suivants : Chypre, Egypte, Emirats arabes unis, Iran, Irak, Jordanie, Liban, Mauritanie, Maroc, Oman, Pakistan, Somalie, Soudan, Syrie, Tunisie et Yémen.

Les rapports ainsi établis feront l'objet d'un Rapport de synthèse sur les femmes dans l'agriculture au Proche-Orient qui sera soumis à la CESAO au titre de contribution régionale à la Conférence de Beijing. Les recommandations émises dans le Rapport de synthèse s'inscriront ensuite dans un Plan d'action à l'intention de ces mêmes femmes pour la prochaine décennie (1996-2005). La FAO projette également de tenir une réunion groupant les coordinateurs de tous les pays, les institutions pertinentes de l'ONU et un certain nombre d'ONG pour examiner le Rapport de synthèse et enrichir le Plan d'action de leurs idées. Une fois approuvé, ce Plan servira de guide aux travaux à venir de la FAO et aux orientations définies sur la base des priorités et des besoins des pays de la région.

C. Promouvoir le rôle des femmes rurales au plan international

S'il est vrai que la FAO a entrepris des activités destinées à aider les femmes rurales, au plan national et régional, à préparer la Conférence, il reste cependant beaucoup à faire pour veiller à ce que d'importantes questions telles que la sécurité alimentaire, la migration, la dégradation de l'environnement et autres qui sont d'un grand poids pour les communautés rurales soient examinées à Beijing. Il appartient à la FAO, principale institution de l'ONU en matière d'agriculture et de développement rural, de fournir des informations sur ces questions afin d'en souligner la portée pour les délibérations et les conclusions de la Conférence.

La FAO prépare à cet effet des matériaux d'information spécialisés pour faire passer des messages simples et concis sur le rôle des femmes dans la poursuite de l'agriculture et dans la sécurité alimentaire. La FAO mettra également à jour sa bibliographie sur les documents touchant à l'intégration des femmes dans le développement et établira un rapport d'activités recensant l'appui qu'elle a apporté aux femmes rurales et au programme en cours d'intégration des femmes dans le développement. Les deux documents seront distribués à Beijing.

La FAO a également rédigé la section sur l'"Accès des femmes aux terres et aux ressources naturelles" pour la mise à jour de 1994 de l'Enquête mondiale sur le rôle des femmes dans le développement et a contribué à la section sur l'"Accès des femmes au crédit et aux institutions financières". Elle a en outre participé à la campagne mondiale d'information sur la Conférence en distribuant et, le cas échéant, complétant les matériaux fournis par la Division de l'information de l'ONU.

Le Service des femmes dans la production agricole et le développement rural a par ailleurs mis au point une campagne interne d'information pour mettre le personnel de la FAO au courant des préparatifs de la Conférence et l'encourager à y participer. Un dossier sur la Conférence, comprenant une lettre officielle, une note d'information et les directives du Secrétariat de l'ONU et de la FAO sur l'établissement des rapports nationaux a été envoyée à cet effet aux divisions techniques, aux représentants de la FAO (ou aux représentants du PNUD dans les pays où elle n'en possède pas) et aux Bureaux régionaux.
